Un comédien appartient à une et une seule compagnie.
RG2: Une compagnie contient au moins un comédien.
RG3: Une pièce est jouée par une et une seule compagnie.
RG4: Une compagnie peut jouer une ou plusieurs pièces
RG5: Une pièce concerne un et un seul type de public.
RG6: Un type de public est concerné par aucune ou plusieurs pièces.
RG7: Une pièce appartient à un et un seul thème.
RG8: Un thème est attribué pour aucune ou plusieurs pièces.
RG9: Une pièce est écrite par un auteur.
RG10: Un auteur peut écrire aucune ou plusieurs pièces.
RG11: Une représentation représente une et une seule pièce.
RG12: Une pièce peut être représentée par aucune ou plusieurs représentations.
RG13: Une représentation est concernée par un et un seul tarif.
RG14: Un tarif s'applique sur aucune ou plusieurs représentations.
RG15: Un client peut réserver une ou plusieurs représentations.
RG16: Une représentation est réservée par aucun ou plusieurs clients.

RG1:

RG17:

Un client réserve un nombre de place pour une représentation.